



N° 04/PERS/CNE/25

**ARRETE ETABLISANT LE TABLEAU ANNUEL  
D'AVANCEMENT DE GRADE DE LA COMMUNE DES TROIS-ILETS  
AU TITRE DE L'ANNEE 2025**

Le Maire de la Commune des Trois-Ilets,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu la situation des fonctionnaires territoriaux de la collectivité ;

Vu la délibération n° 32/20 en date du 08/04/2021, portant détermination des ratios promus/promouvables après avis du comité technique en date du 23/03/2021 ;

Vu l'arrêté portant établissement des Lignes Directrices de Gestion en date du 22/03/2022, après avis du comité technique en date du 01/02/2022 ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :

**-AVANCEMENT AU GRADE DE CHEF DE SERVICE DE POLICE MUNICIPALE PRINCIPAL DE 1<sup>ère</sup> CLASSE POUR L'ANNEE 2025**

ORDRE DE PRIORITÉ	NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT	EXAMEN PROFESSIONNEL OU AU CHOIX
1.	AUGUSTINE Fabrice	Chef de service Police Municipale principal de 2 <sup>ème</sup> classe au 8 <sup>ème</sup> échelon	01/09/2025	CHOIX

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	00	01	01
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	00	01	01



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Égalité - Fraternité  
**ARRÊTÉ DU MAIRE**

Département : **MARTINIQUE**  
Canton : **MARIN**  
Commune : **TROIS-ILETS**

N° 04/PERS/CNE/25

**-AVANCEMENT AU GRADE DE BRIGADIER-CHEF PRINCIPAL POUR L'ANNEE 2025**

ORDRE DE PRIORITÉ	NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT	EXAMEN PROFESSIONNEL OU AU CHOIX
1.	REGIS Wendy	Gardien-Brigadier au 7 <sup>ème</sup> échelon	01/09/2025	CHOIX

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	01	00	01
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	01	00	01

**-AVANCEMENT AU GRADE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE POUR L'ANNEE 2025**

ORDRE DE PRIORITÉ	NOM D'USAGE PRENOM	GRADE ACTUEL	DATE D'EFFET SOUHAITÉ DE L'AVANCEMENT	EXAMEN PROFESSIONNEL OU AU CHOIX
1.	BRELEUR Corinne	Adjoint Administratif au 9 <sup>ème</sup> échelon	01/09/2025	CHOIX

	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Promouvables (Ensemble des agents remplissant les conditions)	01	0	01
Inscrits sur le tableau d'avancement de grade	01	0	01

**ARTICLE 2 -** Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion de la Martinique qui en assurera la publicité conformément aux dispositions de l'article L522-26 du code général de la fonction publique.

**ARTICLE 3 -** Le présent tableau d'avancement sera transmis au comptable de la collectivité.

Le Maire,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission et sa publication.

Trois-Ilets, le 25 septembre 2025

Le Maire,  
Arnaud RENE-CORAIL